



PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2025 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le lundi 4 novembre 2024 à 9 h à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Catherine Leclerc, directrice adjointe de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Antoine Cremer, Jade Lepage-Thériault, attachés politiques et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Renée Guénette, chef de division, Finances, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Mario St-Pierre, directeur, Finances, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

MOT DE LA MAIRESSE, DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Steven Boivin rappelle certaines règles de fonctionnement et fait la revue des ordres du jour de la semaine.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette fait la lecture de son mot, préalablement à l'ouverture de la semaine de l'étude du budget.

Monsieur le conseiller Steve Moran explique les raisons ayant motivé les recommandations du comité exécutif.

Monsieur le conseiller Denis Girouard prend la parole afin de demander l'ajournement de la présente journée d'étude du budget, pour permettre aux élus de prendre connaissance des derniers documents transmis le vendredi 1^{er} novembre 2024. Monsieur le président refuse la demande présentée, considérant sa présentation tardive et l'envoi préalable des documents nécessitant aujourd'hui des décisions. Monsieur Aubé demande le vote pour contester la décision du président du conseil. Afin de faciliter le déroulement du vote, les élus souhaitant poursuivre l'horaire tel que proposé votent « pour » et les élus souhaitant un ajournement votent « contre ».

POUR

M^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette
M^{me} Caroline Murray
M^{me} Bettyna Bélizaire
M^{me} Anik Des Marais
M. Steve Moran
M. Marc Bureau
M^{me} Isabelle N. Miron
M. Louis Sabourin
M^{me} Tiffany-Lee Norris Parent
M. Mike Duggan
M^{me} Catherine Craig St-Louis
M. Daniel Champagne
M^{me} Alicia Lacasse-Brunet
M. Edmond Leclerc
M. Steven Boivin

CONTRE

M. Gilles Chagnon
M. Jocelyn Blondin
M. Denis Girouard
M. Jean Lessard
M. Mario Aubé

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – GRANDES PRIORITÉS 2025

Monsieur Simon Rousseau présente les grandes priorités 2025. Il remercie également les équipes ayant travaillé aux propositions budgétaires, particulièrement madame Renée Guénette et monsieur Mario St-Pierre ainsi que le comité exécutif.

RT20241104-P1 CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE DU BUDGET 2025

Présentation par monsieur Mario St-Pierre.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter les orientations budgétaires ayant guidé la préparation du budget 2024;
- présenter le contexte économique et les principaux enjeux qui influencent l'exercice budgétaire;
- résumer les faits marquants de la semaine budgétaire.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Aucune question ni commentaire.

RT20241104-P2 SITUATION FINANCIÈRE 2024

Présentation par monsieur Mario St-Pierre et madame Renée Guénette.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter la situation financière 2024;
- expliquer les principaux écarts comparativement au budget adopté.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Relativement au déficit anticipé pour le déneigement, monsieur le conseiller Mike Duggan souhaiterait avoir plus de détails considérant l'hiver clément vécu. Monsieur St-Pierre explique que le budget de déneigement est en déficit annuellement, expliquant qu'il n'y a pas d'élément particulier, que ce budget est sous-évalué. À partir de 2025, sur une période de trois ans, le budget de déneigement sera indexé graduellement.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette souhaite attirer l'attention des élus sur la page 6, sur la prévision pour contestation. Elle donne des informations sur les contestations de valeurs par le gouvernement fédéral, qui représentent plusieurs dizaines de millions de dollars, en cours depuis trois rôles d'évaluation et avec impact sur le budget 2025. Il s'agit d'une question d'équité, le gouvernement contestant d'emblée toutes les valeurs et ne payant pas les paiements d'en-lieux de taxes. Des représentations ont été faites auprès de la CCN et SPAC par le Cabinet et les équipes. La Ville est consciente de l'impact et de l'équité à régler, pour l'ensemble des citoyens.

La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 9 h 47.

Monsieur Antoine Cremer et madame Jade Lepage-Thériault quittent la rencontre.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 10 h.

Monsieur Frédéric Vandal, directeur, Transition écologique se joint à la rencontre.

RT20241104-P3

BILAN 2024 DES PLANS CLIMAT, GESTION DE L'EAU, BIODIVERSITÉ ET FORESTERIE URBAINE AINSI QUE LE VOLET 2025 POUR LE PLAN CLIMAT, LA BIODIVERSITÉ ET FORESTERIE URBAINE

Présentation par monsieur Frédéric Vandal, accompagné de madame Lyne Savaria.

Objectifs de la présentation :

- Portrait de la progression des plans d'action du Plan climat, du Plan de foresterie urbaine, du Plan de gestion de l'eau et de l'année de transition en biodiversité pour l'année 2024;
- Présenter les actions prévues pour l'année 2025;
- Présenter le montage financier pour chacun des plans énoncés ci-haut.

Plan de la présentation :

1. Plan Climat;
2. Plan de gestion de l'eau;
3. Plan d'action en biodiversité;
4. Plan de foresterie urbaine;
5. Montage financier pour 2025.

Bilan – Plan climat

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Relativement à la page 10, monsieur le conseiller Jocelyn Blondin mentionne passer régulièrement le message au niveau des voies réservées pour la STO. Il mentionne que les voies réservées au co-voiturage ne fonctionnent pas puisqu'elles ne sont pas respectées. Il souhaiterait que ce soient des voies réservées au transport en commun uniquement.

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis se dit heureuse de la collaboration avec les différents partenaires, considérant les grands défis. Elle souligne aussi que les actions et planifications en urbanisme et mobilité sont cruciales pour faire face aux différents enjeux. La collaboration est essentielle et elle tient à le souligner.

À la page 10, monsieur le conseiller Mario Aubé demande si le Plan climat est pour Gatineau et Hull seulement, considérant les actions présentées. Il souhaiterait savoir quand et où seront ajoutées des bornes de recharge dans l'est. Monsieur Vandal mentionne que la planification se fait sur tout le territoire et qu'un plan directeur sera préparé pour couvrir tout le territoire. Les déploiements actuels se font avec des partenaires.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande dans quelle mesure les contribuables de la Ville doivent contribuer au Plan climat. À la page 5, il demande si le Service de transition écologique (STE) détient un document présentant la méthodologie des calculs réalisés. Monsieur Vandal mentionne que la méthodologie est accessible et a été présentée lors de la plus récente rencontre du comité. Concernant la page 9, monsieur Duggan mentionne ne pas avoir vu ces projets antérieurement, notamment pour la préparation d'un plan directeur pour le cours d'eau Rivermead. Il demande si une carte existe, afin d'avoir plus de détails sur les travaux à venir. Monsieur Vandal mentionne que les projets ont été identifiés dans le cadre du Plan de gestion de l'eau et qu'un retour pourra être fait. Monsieur Duggan fait référence au lac Beauchamp où des travaux sont attendus depuis longtemps.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette rappelle en effet que des investissements ont été faits au lac Beauchamp. Elle mentionne par ailleurs que des travaux pourront être faits avec le Service de la mobilité en ce qui a trait aux voies réservées, suivant l'intervention de monsieur Blondin. Madame la mairesse demande par ailleurs, à la page 23, à quoi est attribuée la hausse collective de 0,5 %. Monsieur Vandal explique qu'il s'agit de facteurs multiples, notamment le développement de la ville, l'augmentation de la population et le retour des ICI. Madame la mairesse mentionne que le Plan climat Outaouais a été lancé la semaine dernière et qu'on voit des changements dans les habitudes des citoyens, mais qu'il y a malgré tout une hausse, démontrant l'importance d'impliquer la collectivité.

Madame la conseillère Anik Des Marais mentionne que l'augmentation des transports peut aussi expliquer le 0.5 %, ce qui est confirmé par monsieur Vandal.

Bilan – Plan de gestion de l'eau

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin quitte son siège à 10 h 50, pendant la présentation.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Pour la conservation du lac Beauchamp, monsieur le conseiller Denis Girouard mentionne que des analyses sont réalisées depuis trois ans et que des investissements ont été réalisés. Il mentionne que des travaux sont prévus aux abords du lac, mais demande si le lac est viable et s'il est toujours à risque. À la page 27, il souhaite confirmer que les investissements sont requis et pertinents. Monsieur Vandal mentionne que le parc du lac Beauchamp est un écoterritoire et qu'il est souhaité de le conserver. Il ajoute que des efforts ont été déployés pour augmenter la qualité de l'eau et assurer sa viabilité à court moyen terme.

Monsieur Aubé souhaite savoir où en est rendue l'étude pour le Ruisseau Burke dans Masson-Angers, considérant les problématiques constatées depuis quelques années. Monsieur Vandal donne des explications sur le monitoring réalisé, incluant ce ruisseau.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon souhaite confirmer si le Plan sera retourné à la commission pour adoption. Monsieur Vandal mentionne qu'il sera déposé aux membres, que le conseil a les éléments du bilan en primeur.

Bilan – Plan d'action de la biodiversité

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Aucune question ni commentaire.

Bilan – Plan de foresterie urbaine

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Relativement à l'action 3 présentée à la page 39, monsieur le conseiller Jean Lessard demande si des propositions de replantage seront évaluées. Monsieur Vandal confirme que des travaux sont réalisés en amont avec le Service de l'urbanisme et du développement durable, afin de guider les promoteurs, dans un souci de préservation des arbres pouvant l'être, mais également pour les appuyer dans leurs projets de développement.

Quant à l'action 10 (page 43), monsieur Girouard souhaite avoir des précisions sur les arbres dangereux ou en fin de vie. Monsieur Vandal mentionne qu'un retour sera fait avec la définition exacte, mais que l'objectif est de maintenir les arbres pouvant être préservés le plus longtemps possible.

Monsieur Duggan mentionne que pour les propriétés privées, des mesures ont été mises en place par un précédent conseil en ce qui a trait à la plantation d'arbres. Il souhaiterait que des mesures soient ciblées pour les plus grandes propriétés et souligne la création d'un programme de soutien identifié à la page 38. Il demande quelles seront les mesures d'aide qui seront mises en place. Monsieur Vandal mentionne qu'il s'agira d'une stratégie de petits pas, pour inciter les citoyens à planter par eux-mêmes, sans être coercitif, considérant les avantages liés à une telle plantation. La première étape est donc de sensibiliser le citoyen en lui offrant les arbres. Des gens sont inquiets, sans toutefois contester, et la sensibilisation est importante pour permettre d'atteindre les objectifs.

Monsieur le conseiller Marc Bureau souhaite remercier le service pour les travaux réalisés, notamment en ce qui a trait à l'amélioration apportée pour le suivi des arbres plantés. Il souligne aussi les endroits identifiés pour favoriser les plantations. Monsieur Bureau mentionne aussi l'apport des entreprises dans la plantation d'arbres, pour les augmenter sur le territoire.

La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 11 h 32.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 13 h 02.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin reprend son siège.

RT20241104-P4

PLAN 2025 SERVICE ÉCOLOGIQUE

Présentation par monsieur Frédéric Vandal, accompagné de madame Lyne Savaria.

Plan 2025 – Plan de gestion de l'eau

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande s'il y a encore des actions reliées à la récupération des eaux pluviales. Monsieur Vandal mentionne qu'il n'y a pas une grande demande pour les barils d'eau de pluie, mais qu'il pourrait y avoir de nouvelles mesures à cet effet advenant un besoin.

Relativement à la mesure 29.3, monsieur le conseiller Mario Aubé demande si des actions sont prévues pour répondre à celles-ci. Monsieur Vandal explique que le Service de transition écologique (STE) est en support au Service de planification des actifs et des investissements, que des réponses supplémentaires pourront être données. Il fait mention des actions réalisées par le STE dans ce dossier.

Concernant la mesure 4.1, monsieur le conseiller Gilles Chagnon demande si des communications seront faites dans ce dossier, pour s'assurer que les citoyens comprennent bien les possibles changements. Monsieur Vandal confirme que le plan de communications est en cours de préparation et que des suivis seront faits.

Plan 2025 – Service de transition écologique – Phase d'expansion

Objectifs de la présentation :

- Proposition d'ajout à la structure organisationnelle du Service de transition écologique;
- Bonifications du niveau de service.

Plan de la présentation :

1. Service de transition écologique;
2. Proposition d'ajout à la structure organisationnelle;
3. Priorités, objectifs et livrables;
4. Montage financier.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Anik Des Marais mentionne que la présentation faite sur l'inventaire des GES démontre que la mise en œuvre du Plan climat doit être accélérée. Elle mentionne que la Ville vit les changements climatiques, comme expliqué par monsieur Vandal. Pour soutenir l'ensemble des efforts des services municipaux, madame Des Marais invite les élus à répondre positivement aux demandes budgétaires présentées, afin de diminuer notamment notre vulnérabilité à l'égard des catastrophes naturelles.

Sur le Plan de gestion de l'eau, monsieur le conseiller Jean Lessard demande si des présentations seront faites sur les annexes. Madame Guénette confirme que des précisions seront données lors de la prochaine présentation.

Relativement à l'action 5, monsieur Duggan mentionne que les efforts déployés pour réduire les GES pourraient être très coûteux pour la Ville, sans de grands résultats, considérant leur émission partout sur la planète. Il fait part de différentes actions qui pourraient être mises en place, avec valeur économique. Il souhaite que les efforts soient déployés sur l'adaptation et la résilience aux changements climatiques.

Monsieur le conseiller Marc Bureau confirme que le STE travaillera à l'adaptation aux changements climatiques. Comme madame Des Marais, il remercie le STE d'avoir apporté les présents éléments à l'étude du budget. Il croit que la Ville a besoin d'un test climat, pour prendre les bonnes décisions et aider les services à travailler en transversalité. Il mentionne que le STE a également besoin d'une plus grande équipe pour réaliser toutes les actions du Plan. Monsieur Bureau demande le support de tous les élus pour augmenter le support dans ce dossier. Il ajoute que la présentation sur le Plan sur la biodiversité sera faite dans les prochaines semaines, démontrant l'urgence d'agir.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne croit aussi que des mesures à l'adaptation climatique doivent être mises en place. Il apporte toutefois une nuance à l'effet qu'il faut agir avec responsabilité. Les gestes concrets que la Ville va poser auront une influence sur la réduction de nos GES. Les investissements demandés sont fondamentaux dans l'immédiat, mais également pour les générations futures. La somme des petits gestes permettra de favoriser l'environnement. Il mentionne l'importance d'agir avec exemplarité.

En écho aux propos de monsieur Champagne, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette confirme que la somme des actions permettra que ça fonctionne. La Ville a la capacité d'agir et il est de notre responsabilité de le faire. Madame la mairesse remercie monsieur Bureau pour les travaux de la commission, en référence à la volonté politique, considérant qu'il ne s'agit pas du choix le plus facile. La proposition sur la table est de renforcer les capacités du STE et elle invite les collègues à l'appuyer. Madame la mairesse remercie monsieur Vandal et son équipe pour les actions réalisées et leur dynamisme dans ce dossier.

Monsieur Duggan fait mention d'un principe économique de rendement décroissant, expliquant qu'un plan d'équilibre est recherché. Madame la mairesse croit que l'économie et l'environnement peuvent se conjuguer, pour créer des opportunités. Investir en amont est plus économique que de réagir en situation de crise.

La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 14 h.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 14 h 14.

Mesdames Chantal Marcotte, directrice, Eau et matières résiduelles et Annie-France Major, responsable PGMR, Eau et matières résiduelles se joignent à la rencontre.

RT20241104-P5**PLAN POUR LA RÉCUPÉRATION DES TEXTILES**

Présentation par mesdames Chantal Marcotte et Annie-France Major, accompagnées de monsieur André Turgeon.

L'objectif de la présentation est d'adopter le budget requis pour la mise en œuvre du plan d'action pour la récupération des textiles à Gatineau.

Plan de la présentation :

1. État de la situation;
2. Situation souhaitée;
3. Échéancier;
4. Recommandations.

RECOMMANDATIONS :**CP-SEMR-2024-11**

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget total additionnel de 750 000 \$ pour la période 2025-2029, soit 150 000 \$ par année, via la taxe GMR résidentielle pour financer la mise en œuvre du plan d'action pour la récupération des textiles.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Concernant les OBNL, monsieur le conseiller Louis Sabourin demande quel sera le processus mis en place pour choisir ceux retenus pour la récupération et la revente du textile. Il demande également si des mesures seront mises en place pour s'assurer de la sécurité des boîtes appartenant à la Ville. Monsieur Sabourin mentionne être aussi préoccupé par les autres matériaux qui pouvaient être laissés aux abords des boîtes. Madame Marcotte mentionne qu'il y a en effet un risque que d'autres choses soient laissées aux abords des boîtes, mais que des actions rapides seront mises en place. Concernant l'appel d'offres pour opérer les boîtes, madame Major mentionne que le processus reste à déterminer, mais que la Ville souhaite favoriser les OBNL du territoire. Elle mentionne également qu'il s'agira de nouvelles boîtes sécuritaires. Monsieur Sabourin demande quelles seront les actions recherchées par les OBNL récupérant les dons et madame Major confirme que la hiérarchie des 3R devra être respectée.

Monsieur le conseiller Jean Lessard se dit contre la réapparition des boîtes, considérant le risque que des matériaux soient disposés à proximité de celles-ci, avec délais de récupération. Il mentionne que les processus devront être clairs et souhaiterait donc un autre système.

Relativement à l'action 4, monsieur le conseiller Mario Aubé mentionne que les citoyens n'ont parfois pas le loisir d'acheter des vêtements de plus grande qualité. Il se questionne sur l'interdiction de l'élimination des textiles. Monsieur le conseiller Steve Moran mentionne qu'il s'agit d'une action prévue au PGMR. Madame Marcotte confirme qu'il s'agit d'une action du PGMR, ajoutant que la volonté à court terme n'est pas de réglementer l'élimination du textile. La proposition sur la table vise à proposer d'autres options, considérant la quantité de textile allant à l'enfouissement.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande si la Ville connaît le nombre de dépôts non autorisés sur la Ville. Madame Marcotte mentionne que la Ville souhaite les prendre en charge, pour avoir un meilleur contrôle et se donner le pouvoir d'agir. Madame Major rappelle l'importance de signaler les boîtes non autorisées. Madame Marcotte donne des précisions sur les boîtes non autorisées disposées sur des terrains n'appartenant pas à la Ville. Monsieur Duggan demande si des stratégies peuvent être mises en place pour inviter à des usages conformes. Madame Major fournit l'exemple de la Ville de Markham.

En réponse à monsieur le conseiller Marc Bureau, madame Major confirme que les propositions présentées font suite aux travaux du comité mis en place à cet effet. Monsieur Bureau demande si le projet pilote de récupération est prévu sur tout le territoire et madame Major mentionne que deux quartiers sont visés pour le projet pilote.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon émet les mêmes préoccupations en ce qui a trait aux matériaux excédentaires et se dit inconfortable avec la recommandation. Il souhaiterait que l'Écocentre soit priorisé dans l'ouest pour le retour du textile.

Monsieur le conseiller Denis Girouard demande quels secteurs seraient identifiés pour le projet pilote. Il demande si les chiffres identifiés à la page 12 ont été pris en considération pour choisir ces secteurs. Monsieur Girouard demande aussi s'il serait possible d'augmenter le nombre de boîtes considérant les coûts d'enfouissement du textile. Madame Marcotte mentionne que les secteurs retenus seront ceux les moins bien desservis en points d'apport volontaires. Pour les 75 boîtes prévues d'ici 2029, madame Marcotte mentionne que ça pourrait être accéléré, rappelant toutefois l'importance de bien s'organiser au préalable pour éviter que les enjeux soulevés ne se produisent.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin est également préoccupé par le retour des boîtes, considérant les risques de dépôt de matériaux autres. Il propose de les placer aux centres de services, aux centres de transbordements, aux bibliothèques, etc. à des endroits où des employés pourraient faire des vérifications quotidiennes. Monsieur Blondin souhaiterait que les élus soient consultés pour l'endroit où seront mises les boîtes, ce qui est confirmé par madame Marcotte.

Monsieur Moran rappelle que la recommandation fait suite au PGMR adopté il y a deux ans et que l'action 4 y répond. Il mentionne que la présentation a été envoyée aux élus le 18 octobre dernier et que l'action proposée permettra une économie. Il y a donc des avantages pour l'environnement et le budget de la Ville, invitant les élus à appuyer cette recommandation.

Concernant les boîtes blanches, monsieur Sabourin mentionne qu'un vide est comblé par d'autres et que si la Ville déploie un plan d'action à cet effet, le problème sera plus facilement réglé.

Monsieur Lessard est en accord pour trouver des actions pour récupérer le textile, mais se questionne sur les boîtes de récupération. Il demeure avec des préoccupations quant aux déchets qui pourront être disposés aux abords.

Monsieur Aubé aurait souhaité avoir plus de boîtes rapidement, en référence à l'augmentation du textile mis à l'enfouissement suivant le retrait des boîtes depuis 2019. Cependant, considérant les propos de ces collègues, il ne proposera pas d'amendement à cet effet.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne souhaite se fier à l'expertise des équipes face à la recommandation présentée. Il souhaite confirmer que la Ville veut reprendre le contrôle des boîtes, en favorisant les organismes de son territoire. En structurant les processus pour limiter les enjeux soulevés par certains élus. Il y aura une combinaison de différentes mesures pour éviter une multiplication des boîtes sur le territoire. En ce qui a trait à l'interdiction du textile, monsieur Champagne fait référence à l'introduction du recyclage où les citoyens ont évolué dans leurs pratiques. Le conseil doit démontrer que la Ville passe à une nouvelle étape, pour le textile.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette confirme que l'objectif est de donner des options aux gens. Elle entend les craintes, en mentionnant qu'une nouvelle approche est toutefois proposée. À la page 18, elle souhaite insister sur la détermination de procédures d'intervention efficace pour les dépôts sauvages et les problématiques liées aux boîtes de dons. Madame la mairesse demande si les enjeux vécus antérieurement concernaient plus les terrains privés que les terrains municipaux, ce qui est confirmé par madame Marcotte. Madame la mairesse souligne l'importance d'y aller avec prudence, étape par étape, pour la planète ainsi que pour offrir un meilleur service aux citoyens.

Autres fiches reliées au Service de l'eau et gestion des matières résiduelles

Règlement de taxation des compteurs d'eau

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur Lessard adresse un questionnement concernant la mesure 17.5 pour l'augmentation des coûts sur les compteurs d'eau. Il demande si les commerçants ayant une consommation excessive pour la production de nourriture, par exemple, pourront avoir des mesures particulières, considérant les possibles impacts directs sur les citoyens. Des explications sont données par madame Marcotte sur les entreprises ayant un compteur d'eau et sur les tarifs prévus pour 2025.

Monsieur Chagnon émet également une inquiétude face à l'augmentation projetée, considérant les informations transmises lors de la mise en place de cette mesure.

Monsieur Aubé demande s'il est possible de connaître l'utilisation normale d'eau, pour les commerces. Monsieur Turgeon explique que le détail pour chacun est inconnu, mais fournit des informations sur les augmentations projetées.

Pour les compteurs d'eau, monsieur Girouard demande si les coûts sont assumés par le commerçant ou la Ville. Il mentionne que les plus grosses industries pourront absorber les augmentations, mais se questionne pour les plus petites PME. Monsieur Turgeon fournit des explications sur les frais d'installation des compteurs d'eau ainsi que la stratégie d'eau portable, mentionnant que certains critères n'étaient pas atteints.

Madame Marcotte mentionne que 175 m³ par maison est une consommation régulière pour une famille et que des coûts seront facturés pour une consommation de plus de 300 m³, aux entreprises.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 15 h 15.